



Demande travail de nuit

Par **Bk**, le **14/10/2020 à 21:26**

Bonjour,rrrnJe vous contacte concernant le droit du travail : je suis actuellement salarié d'une société de sécurité privée depuis plus d'un an et demi. Sur mon contrat de travail, il est stipulé travailleur de jour comme de nuit, je suis donc affecté le jour et la nuit sur 2 sites différents. Quant à mes collègues, ils sont fixes sur un poste, soit le jour, soit la nuit. Ma femme attends un enfant prévu fin décembre, j'ai donc demandé à ne travailler que la nuit. Vu qu'elle est étudiante, elle sera donc absente la journée. On m'a refusé à plusieurs reprises de me mettre la nuit sous motif de mon contrat ou bien qu'il n'y a pas de poste, ou encore le COVID;rrrnPensez-vous pouvoir m'aider ? Suis-je prioritaire pour passer de nuit ?rrrnMerci.

Par **morobar**, le **16/10/2020 à 10:13**

Bonjour,rrrnNon.rrrnVous seriez prioritaire si votre épouse était membre de l'entreprise ce qui n'est pas le cas.

Par **Bk**, le **16/10/2020 à 10:20**

Bonjour je ne suis donc pas prioritaire pour garde d'enfants de moins de 6 ans une fois l'enfant né??